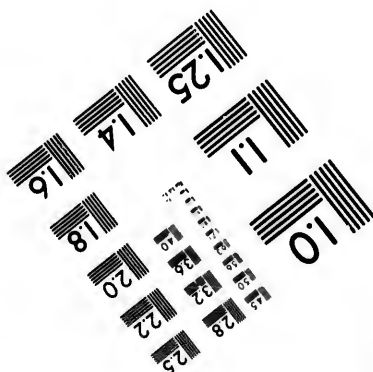
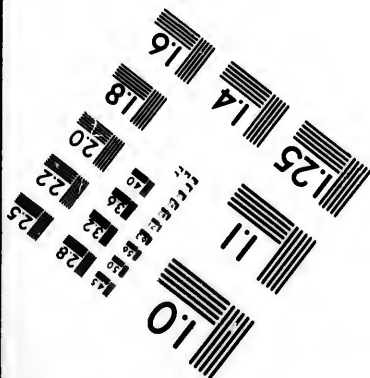
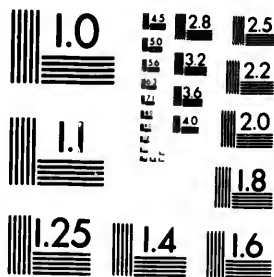


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



1.5
2.8
3.2
2.5
8
22
20
9

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.



Coloured covers/
Couvertures de couleur



Coloured pages/
Pages de couleur



Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur



Coloured plates/
Planches en couleur



Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées



Show through/
Transparence



Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)



Pages damaged/
Pages endommagées



Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques



Only edition available/
Seule édition disponible



Pagination incorrect/
Erreurs de pagination



Bound with other material/
Relié avec d'autres documents



Pages missing/
Des pages manquent



Cover title missing/
Le titre de couverture manque



Maps missing/
Des cartes géographiques manquent



Plates missing/
Des planches manquent



Additional comments/
Commentaires supplémentaires

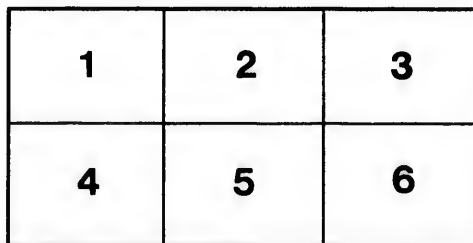
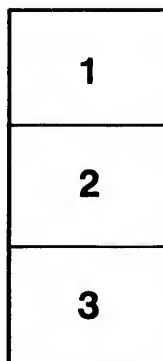
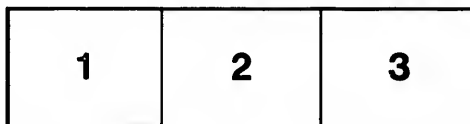
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of the Public
Archives of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



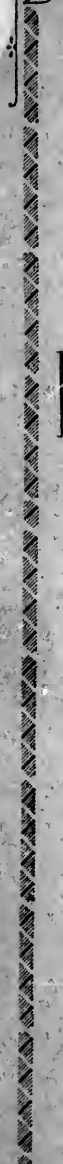
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



DISCOURS

— DE —

L'HONORABLE M. LOUIS BEAUBIEN

COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE ET LA COLONISATION

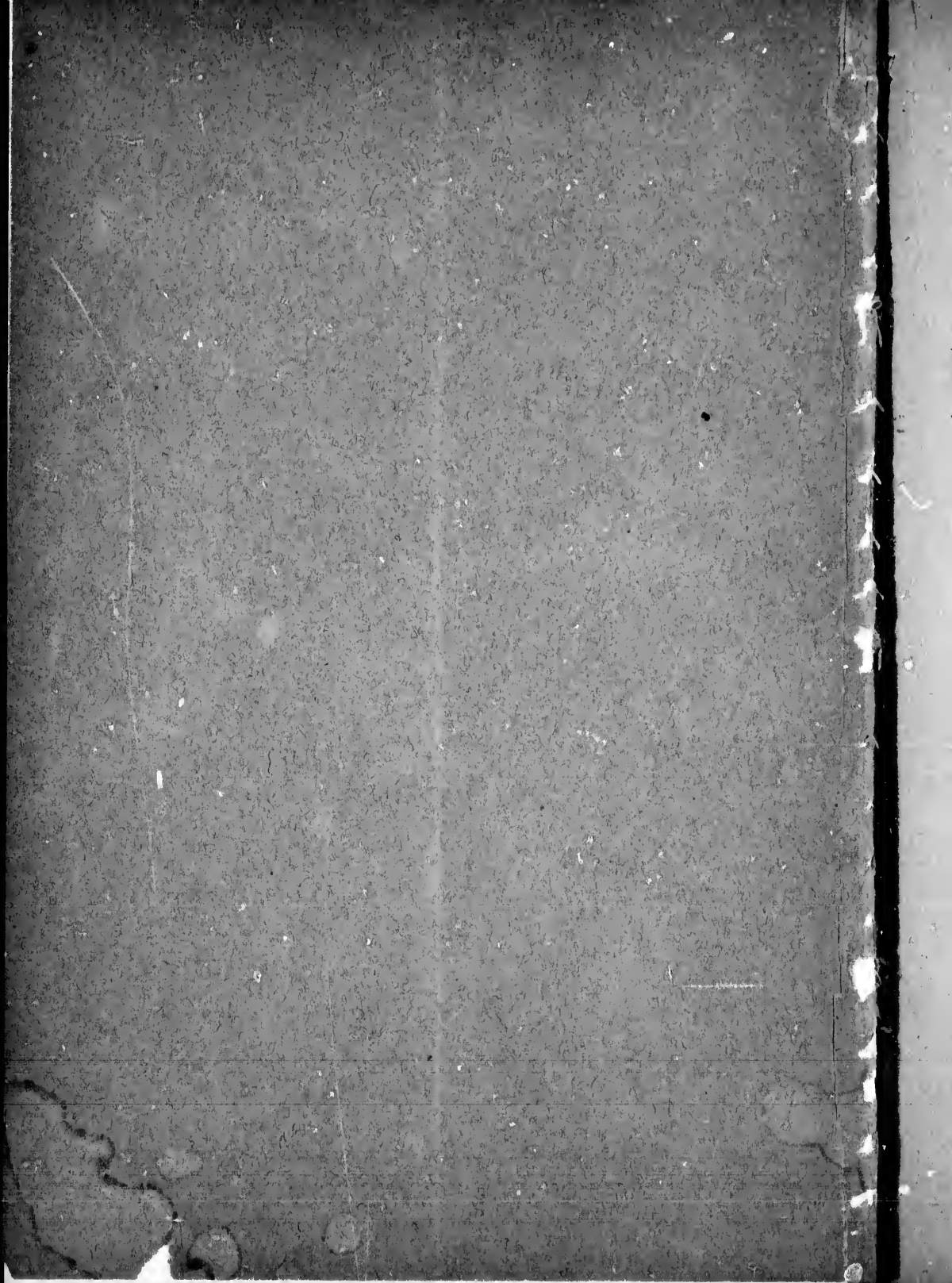
PRONONCÉ À NICOLET LE 4 OCTOBRE 1896.

MONTRÉAL

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS

20 RUE SAINT-VINCENT

1896



DISCOURS

— DE —

L'HONORABLE M. LOUIS BEAUBIEN

COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE ET LA COLONISATION

Québec Province

PRONONCÉ À NICOLET LE 4 OCTOBRE 1896.

MONTREAL

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS

20 RUE SAINT-VINCENT

1896

THE HISTORY OF THE

REPUBLIC OF THE UNITED STATES

OF AMERICA

BY

DISCOURS
DE
L'HON. M. LOUIS BEAUBIEN

COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE ET LA COLONISATION

Prononcé à Nicolet le 4 Octobre 1896.

Monsieur le Président,

Messieurs,

Au moment où je rencontre ici des représentants de tout le comté de Nicolet, des amis dévoués avec lesquels j'ai fait déjà plusieurs luttes, permettez-moi de vous remercier bien cordialement du ferme appui et du dévouement dont vous avez fait preuve pour la cause conservatrice. Je suis heureux d'avoir pu amener au milieu de vous mes vaillants collègues, qui se trouveront chez eux dans cette belle ville de Nicolet, où nos nombreux amis ne nous ont pas ménagé leurs chaudes sympathies.

Sans doute il aurait été préférable, pour répondre aux justes exigences de tout le comté, de tout ce comté si long je pourrais dire, de faire la réunion dans le centre ordinaire, à Bécancourt. Mais à l'époque avancée où nous sommes de la saison, je n'ai pas osé faire cette réunion dans un endroit où nous n'aurions pu nous mettre à couvert en cas de mauvais temps. Aussitôt que nous le pourrons, vous pouvez être sûrs que nous nous réunirons dans un autre endroit du comté, de manière à satisfaire tous les amis.

Bientôt, Messieurs, vous aurez à juger si votre député et les membres de l'administration dont il a l'honneur de faire partie ont rempli consciencieusement le mandat que vous leur aviez confié. En attendant, nous avons compris qu'il était de notre devoir de venir discuter au milieu de vous, rencontrer nos amis, et nous les rencontrons avec plaisir.

Je ne comparerai pas notre administration avec celle qui l'a précédée, avant

le 8 mars 1892. Je laisserai cette tâche à mes honorables collègues, qui vous parleront et de nos finances et des autres questions politiques dans lesquelles vous êtes intéressés. Mais je me permettrai de vous dire, ce que vous avez dû constater avec nous, que dès le huit mars l'ère des scandales s'est terminée.

Nous avons rétabli l'ordre dans nos finances et cela sans avoir recours au système de budget à trois colonnes, dont se servaient nos prédécesseurs : colonne pour les dépenses ordinaires, colonne pour les dépenses spéciales, colonne pour les dépenses à charger au capital. Nous avons marché modestement sur deux colonnes : les recettes et les dépenses. Vous y verrez que, malgré l'état de choses extraordinaire auquel nous avons été obligés de faire face, nous avons pu parvenir à un surplus raisonnable. J'entends répéter par nos adversaires : oui, mais vous avez taxé le peuple. Je ne le cache pas, nous avons eu le courage, après nous être soumis à l'impôt nous-mêmes et y avoir soumis nos employés, de demander au peuple de nous aider à combler les déficits passés, à réparer les désastres causés par nos prédécesseurs. Il fallait faire face aux obligations de la province. Elle ne pouvait aller en banqueroute. Aujourd'hui, ces nouvelles charges sont abolies, les unes après les autres, à mesure que nos économies, pratiquées avec persistance et prudence, nous permettent de demander moins à la caisse publique ; à mesure que les ressources, dans nos départements, augmentent, ainsi que nous l'avons constaté, cette année, dans le département des Terres de la Couronne.

Quant à moi, mes amis, je me suis dit qu'il m'appartenait de me mettre à l'œuvre résolument, de travailler et de travailler toujours, et j'ai fait ma politique de l'agriculture, complètement, sans y mêler même la politique. Je suis allé dans les assemblées agricoles chaque fois que ma présence pouvait produire quelque bien. J'ai tenu mon attention fixée sur le but à atteindre, appelant à mon aide les amis dévoués de l'agriculture. Aujourd'hui, j'ai à vous dire ce qui, je crois, a été réalisé. Non pas que je m'en attribue le mérite, les électeurs jugeront en temps et lieu à qui il appartient ; mais c'est mon devoir de constater avec vous les

Progrès accomplis, succès obtenus.

Comme j'entrerai nécessairement dans les détails, je les restreindrai à l'agriculture et à la Colonisation.

On a épargné sévèrement dans chaque département, et j'en félicite mes honorables collègues, ainsi que l'Orateur de notre Chambre d'Assemblée. Que l'on compare leur administration avec celle qui a précédé. Mais en Agriculture et Colonisation, nous nous sommes bien gardés de gêner le progrès en quoi que ce soit.

Je remercie mes honorables collègues comme je puis aussi remercier la Chambre de la latitude qui été accordée à mon département. Nous n'en avons certainement pas abusé, et je vous prie, Messieurs, d'après l'état que je vais vous soumettre, de juger par vous mêmes si nous avons fait bon usage des ressources mises à notre disposition, si nous avons été dignes de la confiance que l'on nous a témoignée.

Cercles agricoles.

La première, la principale des mesures adoptées pour l'amélioration de notre agriculture a été la loi établissant les cercles agricoles. Elle mettait aux mains de nos cultivateurs une organisation nouvelle. Jusqu'à ce temps on n'avait eu que peu de cercles. Leur existence n'était pas reconnue légalement.

Par eux, les membres d'une même paroisse, d'une même localité peuvent se rencontrer facilement. Il n'en est pas ainsi de la société d'agriculture, qui embrasse tout un comté. Il est assez difficile pour ses membres d'assister aux assemblées ; mais dans un cercle tout le monde peut y aller, assister aux séances, au moins une fois par mois. Tous les habitants d'une même paroisse peuvent s'entendre pour donner raison au vieux proverbe : "Union fait la force." Ils peuvent réunir leurs ressources pour acheter des instruments, des engrais artificiels, des reproducteurs à bonnes conditions et les mettre à l'usage des membres. Aussi L'ACTION DES CERCLES sur l'agriculture, sur l'amélioration des pâturages, sur la culture des racines fourragères et des fourrages verts, des légumes, sur les constructions rurales améliorées, nécessaires pour nos longs hivers, la diffusion des bonnes pratiques agricoles, l'usage des engrais artificiels, etc., etc., a été des plus efficaces. Ils ont grandement aidé à l'industrie laitière.

Jamais organisation ne s'est révélée aussi rapidement par les bienfaits qu'elle a répandus. Un fabricant me disait, l'an dernier, que grâce aux cercles agricoles, à lui seul, dans son hiver, il avait vendu 300 coupe-paille de plus ; M. Dawes, de Machine, M. Greenshields, de Danville, avocat et intelligent cultivateur, disent qu'ils ont, toutes les semaines, des visites de délégués des cercles agricoles désireux de se procurer des reproducteurs de différentes races.

Permettez-moi, dans cette occasion solennelle, de me servir de la voix des journaux, qui sans doute sont représentés ici, pour déclarer à tous ces vaillants cercles, qui nous ont permis de marcher si rapidement dans le chemin des améliorations, que je ferai toujours tout en mon pouvoir pour les aider.

Il y a aujourd'hui 540 CERCLES. Avant 1893 ils n'avaient pas d'existence légale. Il y en avait alors une vingtaine qui fonctionnaient plus ou moins régulièrement.

Dans ces associations, les meilleurs théoriciens et praticiens de la localité, et même de l'étranger, se rencontrent et échangent leurs opinions.

On a voulu prétendre que ces cercles étaient en antagonisme avec les sociétés d'agriculture. Que l'on me permette de mentionner une loi qui a été proposée par le zélé député de la division St-Louis de Montréal, M. Parizeau, pour permettre aux cercles de former une société coopérative avec les sociétés d'agriculture du comté, de manière à ce que les présidents de tous les cercles composent la direction de la société d'agriculture du comté. De cette manière, toutes les paroisses du comté sont représentées, et l'ancienne société d'agriculture peut être continuée d'une manière plus effective encore. C'est d'après cette loi que s'est organisé le comté de Chambly.

Journal d'Agriculture.

Cette publication, en 1892, comptait 7,000 abonnés ; elle en compte aujourd'hui 52,000. J'ai pu constater, dans mes nombreuses pérégrinations par la province, qu'elle est lue dans toutes les familles de cultivateurs. On ne la laisse pas s'accumuler en piles au bureau de poste, au contraire on se plaint amèrement quand on ne reçoit pas son numéro. Nous en savons quelque chose. Un grand nombre des membres font partie des cercles agricoles justement pour recevoir le journal. Il n'y a guère, même dans le monde entier, de journal agricole qui ait autant de lecteurs, et c'est là un grand avantage pour notre province. L'utilité de cette publication est attestée par les nombreuses lettres d'abonnés, qui font part au département des résultats excellents qu'ils obtiennent dans leur culture en suivant les données du journal.

L'Ecole d'Industrie laitière.

Pour activer notre industrie laitière, la seule industrie qui nous ait offert par le passé, comme elle nous offre pour le présent et pour l'avenir, la principale source de revenus, de prospérité, pour activer cette industrie, il nous fallait de bons fabricants de beurre et de fromage, des beurreries et fromageries bien installées. Je m'adressai à la société d'industrie laitière, qui me répondit qu'il n'y avait pas assez d'inspecteurs pour les besoins du pays, qu'il n'y avait pas assez, non plus, de fabricants, que l'on était dans l'obligation d'en importer de l'étranger.

L'Administration se rendit de suite au désir de la société d'Industrie Laitière et fonda l'école de St-Hyacinthe. Ceci se passait en 1892. Voyez comme

l'effort tenté fut couronné de succès. La première année, (1892-93), cette école reçut 214 élèves.

En 1893-94 elle en reçut 268 ;

En 1894-95 elle en reçut 312 ; et l'an dernier environ 300 ; faisant un total, pour ces quatre années, de 1094 élèves.

C'est avec plaisir que je dois reconnaître ici les services signalés des spécialistes qui nous ont aidés à mettre tout de suite cette école sur un excellent pied. L'Administration se propose de ne rien négliger pour que cette pépinière de nos fabricants soit toujours maintenue de manière à ce que nous n'ayons rien à envier aux provinces voisines.

Conférenciers agricoles.

Chaque cercle est tenu, pour avoir droit à son octroi, d'avoir deux conférences par année. Aussi l'Administration a-t-elle voulu avoir un nombre suffisant de conférenciers pour répondre à toutes les demandes. Ces conférenciers ont fait un grand bien par le pays. On nous demande d'en augmenter le nombre. Ce que nous avons constaté avec bonheur, c'est l'attention assidue de la population à recueillir toutes les informations, tous les renseignements possibles, de la bouche de ces conférenciers.

Beurreries et fromageries.

En 1890 nous avons 111 beurreries et 617 fromageries, soit un total de fabriques de 728.

En 1895 nous avons 307 beurreries et 1467 fromageries, soit un total de fabriques de 1774.

D'après le recensement de 1891, la production du beurre et du fromage, en 1890, n'atteignait pas \$3,000,000.00.

En 1894, d'après les réponses données par les fabricants de beurre et de fromage, la production de ces deux articles a donné au-delà de \$7,500,000.00.

En comparant la production de cette année à celle de 1890, nous trouvons que la classe agricole a touché, pour ces deux produits, au-delà de QUATRE MILLIONS DE PIASTRES, en 1894, de plus qu'en 1890.

Permettez-moi de vous citer la revue commerciale du "Herald," du 21 septembre dernier :

Les exportations de cette année jusqu'à date ont été : pour le fromage 1,058,172 meules.

"L'année dernière 1,052,593 meules.

Augmentation 5,579 meules.

Pour le beurre, jusqu'à date, 90,636 tinettes ou boîtes ; l'année passée, 30,944 boîtes ou tinettes.

Augmentation 59,692.

En conséquence, la production du beurre a presque triplé.

Laissez-moi vous dire de quelle utilité le département a pu être à ces fabriques de beurre et de fromage, en vous citant les paroles d'un banquier important de Montréal, M. Hague, gérant général de la Banque des Marchands, qui, en 1895, disait :

“ Le gouvernement de cette province a envoyé, l'année dernière, une commission au Danemark, pour étudier la question de la fabrication du beurre. Le rapport qu'elle a fait, ou des extraits de ce rapport devraient être dans les mains de chaque cultivateur, non-seulement de cette province, mais encore de toute la Confédération.”

Vous savez que cette commission se composait de mon assistant M. Gigault, et de M. Leclair, surintendant de l'école de laiterie de St-Hyacinthe. Le rapport dont M. Hague fait l'éloge a été distribué à toutes les associations agricoles dans la province.

Concours de produits laitiers.

Pour stimuler nos fabricants, le département a institué des concours, et voici comment ils se pratiquent : Sans qu'ils en soient prévenus les fabricants de beurre ou de fromage reçoivent du département une dépêche demandant une meule de fromage ou une tinette de beurre à être expédiée le lendemain ou le surlendemain, à telle adresse, dans telle ville. Cette meule de fromage ou cette tinette de beurre est achetée par le département. Ces produits sont jugés par des spécialistes. Des médailles, des diplômes ou des récompenses en argent sont accordés à ceux qui obtiennent le plus de points, les articles inférieurs, bien entendu, ne recevant aucun prix. Aux fabricants d'articles défectueux, des renseignements, des conseils et même des remontrances, qui peuvent leur servir, sont offerts, mais ne sont connus que d'eux seuls. Le fabricant récompensé, lui, pendant que le fabricant malheureux est à prendre de bonnes résolutions, publie le prix qu'il a obtenu et fait savoir à tous ceux avec lesquels il est en relations le résultat du concours. Nous avons donc le droit de dire que ces concours, qui ne sauraient faire de mal à personne, pas même au mauvais fabricant qu'ils peuvent, au contraire l'aider à se mettre dans la bonne voie, sont de nature à relever considérablement le niveau de notre fabrication. Voilà une des améliorations dues au voyage en Europe dont nous félicite le gérant de la Banque des Marchands, M. Hague. Ces concours n'ont été inaugurés que cette année, mais on voit de suite quels encouragements ils doivent donner aux bons fabricants, à ceux qui

veulent s'instruire et prendre les précautions ordinaires pour produire un bon article. Les juges de ces concours sont choisis parmi les principaux exportateurs de produits laitiers.

Différentes espèces de fromages

Le vieux proverbe qui dit " qu'il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier " peut aussi s'interpréter comme nous conseillant de ne pas toujours fabriquer un seul et même article. Jusqu'à présent nous avons toujours produit le " Canadian Cheddar," et l'on peut dire qu'il ne s'en fabrique pas d'autre dans la province. Nous avons, cependant, voulu préparer la voie à ce que je pourrais appeler les nouvelles espèces. Pourquoi ne fabriquerions-nous pas le fromage de gruyère, le camembert ? Il est bien vrai que nous avons en jusqu'à présent cet excellent petit raffiné de l'île d'Orléans et de Boucherville, qui fait les délices des gourmets consommés, mais la fabrication n'en a pas été en rapport avec les demandes. Nous avons donc cru devoir encourager la fabrication de nouvelles espèces de fromages. Je suis heureux de pouvoir publier ici, avant que la liste des prix de l'exposition de Montréal ne vous parvienne, que les RR. Pères Trappistes d'Oka ont obtenu une médaille d'or, et M. S. Chagnon, de St-Paul l'Ermite, dans le comté de l'Assomption, une médaille d'argent pour un bon et excellent fromage de gruyère, fabriqué dans la province de Québec, avec du lait de nos vaches. Voilà une nouvelle industrie qui, je l'espère, se développera. Les jeunes gens que nous avons à l'école d'agriculture d'Oka ne manqueront pas de répandre par le pays la manière de s'y prendre pour faire de ce bon fromage.

Beurre d'hiver

Pendant trois ans, le gouvernement a accordé une prime pour la fabrication du beurre en hiver. Durant cette période, la production du beurre en hiver a triplé. Vous vous rappelez ce fait, dont nous avons eu connaissance dans cette ville même, quand les Messieurs Houle sont venus nous déclarer que, malgré que ce fût à une très grande distance, ils avaient doublé les produits de leurs troupeaux, en portant leur lait à la beurrerie tout l'hiver.

En 1893, première année de la prime, il a été fait

du beurre d'hiver pour.....	\$ 31,537.00
en 1894, pour la somme de.....	\$ 60,094.00
en 1895, pour la somme de.....	\$118,013.54

L'industrie était créée et pouvait être laissée à elle-même, aussi avons-nous dirigé nos efforts sur une nouvelle industrie :

L'exportation du beurre à l'état frais

Immédiatement après sa fabrication en le confiant à des réfrigérants.

L'année dernière, le gouvernement a inauguré l'octroi de cette prime. Nous avons constaté, par les rapports que nous avons en notre possession, que l'exportation du beurre, depuis l'ouverture de la navigation, cette année, a été trois fois plus considérable que celle de l'an dernier pendant la même période. Or, cette augmentation a lieu surtout dans la province de Québec, qui possède à elle seule 300 beurreries,—nulle province de la Puissance ne possède un nombre aussi considérable de beurreries, et là-dessus nous n'avons rien à envier à notre grande voisine, sans compter nos 1400 fromageries.

Ecoles d'Agriculture

Nous avons aujourd'hui quatre écoles d'agriculture pour jeunes gens et une école ménagère pour filles, à Roberval. Depuis 1892, le nombre des élèves dans les écoles d'agriculture s'est élevé de 24 à soixante et quinze. Au moment où je vous parle, deux conférenciers spéciaux et émérites, dont l'un appartient au clergé, qui nous aide toujours, et l'autre, le Dr Grignon, au groupe de nos conférenciers agricoles, sont engagés dans ce que je pourrais appeler une croisade, parcourant le pays et disant aux cultivateurs qu'il est temps que leurs fils soient instruits dans leur noble profession. Leur succès va certainement au-delà de ce que nous pouvions espérer. Nous avons vu une paroisse fournir à elle seule 13 élèves. Je lisais dernièrement le rapport d'une assemblée tenue par ces deux conférenciers dans une paroisse au sud du fleuve St-Laurent, St-Michel, comté de Napierville. Là, le zélé curé, après la visite du R. Père Lacasse et du Dr Grignon, déclara à l'auditoire qu'il allait partir pour l'école d'agriculture avec treize fils de ses paroissiens. Mais voici ce que j'ai à vous dire et ce qui m'encourage beaucoup : C'est que St-Martin, dans le comté de Laval, paroisse jusqu'à présent ayant fourni le plus d'élèves, c'est-à-dire neuf, apprenant ce qui s'était passé à St-Michel, n'a pas voulu se faire surpasser et envoie assez d'élèves pour reprendre la majorité perdue. Je me demande, et je dois dire avec satisfaction que j'ai lieu d'y compter, si St-Michel, avec son vaillant curé, ne s'efforceront pas, de leur côté, de garder la palme.

Nos écoles d'agriculture seront peuplées comme le sont nos collèges classiques et, Dieu merci, après nous être réjouis de ce que l'éducation classique soit aussi répandue, nous pourrions nous dire que l'autre instruction, si importante, qui nous fournit le peuple sage, le peuple honnête, et le peuple chrétien des campagnes est aussi appréciée.

Nos écoles d'agriculture sont régulièrement visitées par des inspecteurs, et je dois dire que nous nous applaudissons des succès obtenus.

Amélioration des chemins.

Pour avoir le moins de fabriques possible dans chaque localité, c'est-à-dire la plus grande quantité possible de lait livrée à un seul fabricant, il nous faut des routes laitières, de bons chemins. La plaie de notre industrie laitière est, sans contredit, le trop grand nombre de petites fabriques. Ces fabriques recevant une petite quantité de lait ne peuvent certainement pas produire un aussi bon article que l'établissement où le lait abonde. Si nous pouvons mettre nos municipalités en voie de se procurer de bons chemins, nos cultivateurs auront moins d'objections à parcourir plus de distance pour livrer leur lait à une grande fabrique centrale.

Pour aider à cette route laitière, le département a cru de son devoir d'entreprendre l'amélioration des chemins. Nous pouvons annoncer à cette réunion importante que dorénavant, soit pour les municipalités, soit pour les individus qui se réuniront pour demander le concours du département, nous avons établi comme une branche de notre administration celle des chemins.

Il y a un inspecteur nommé, qui peut aller dans les différentes localités donner des conférences sur la confection des chemins, juger de ceux à construire ou des changements à faire, et en même temps expliquer l'emploi des différentes machines. Le département a quelques-unes de ces machines : plus nombreuses seront les demandes et plus nombreuses nous devons nous les procurer. Il y a un concasseur, un rouleau et des machines pour conformer le chemin, faisant les fossés d'égouttement, en même temps que l'arrondissement de la route. Chacune de ces machines est confiée à un contre-maître sous la direction du département. L'administration fournit la machine, ainsi que son contre-maître ; elle laisse aux municipalités et aux individus de fournir les chevaux et la main-d'œuvre qui pourraient être nécessaires.

Le département n'a pris cette détermination que depuis quelques mois.

Les municipalités qui voudront bénéficier de ce que nous sommes disposés à faire pour elles n'ont qu'à en faire la demande et, à tour de rôle de leur inscription, elles pourront bénéficier des avantages que nous leur offrons. Depuis que nous avons inauguré ce système de venir en aide aux municipalités, je suis heureux de constater que plus d'une s'est empressée de faire l'acquisition d'une de ces machines dont elle avait pu constater l'excellent travail.

Au Danemark, les cultivateurs, selon la portion de route qu'ils ont à entretenir, doivent fournir une certaine quantité de pierre concassée. Pendant les longs mois d'hiver, ils brisent cette pierre et les municipalités, l'été revenu, répandent cette pierre sur les chemins arrondis. Dans la province de Québec, les municipalités, après avoir arrondi les chemins, par l'usage des machines, pourraient demander à leurs contribuables une certaine quantité de pierre à

être déposée dans des endroits convenables, le long du chemin ; alors, le concasseur à vapeur dont nous pouvons disposer viendra briser mécaniquement la pierre qu'il ne restera plus qu'à étendre sur la route et à niveler au moyen du rouleau qui sera même temps mis à la disposition des intéressés.

Remarques générales

J'ai déjà, dans une occasion comme celle-ci, publié des chiffres qui ont prouvé, je crois, que nous pouvions nous féliciter, bien haut des progrès réalisés dans la province de Québec ; que nous pouvions nous féliciter de ce que la population est réellement entrée dans une ère nouvelle. Permettez-moi de vous remettre quelques-uns des chiffres en mémoire. On juge de l'aisance d'une population, et cela avec raison, par les dépôts faits dans les banques d'Épargnes, lesquels dépôts représentent ce que cette même population a pu mettre de côté, après avoir pris le nécessaire :

Dans Ontario, le 30 juin 1894 (veuillez me permettre de comparer ce qui se passe dans Ontario avec ce qui se passe dans Québec) les dépôts dans les banques d'épargnes étaient de	\$18,580,848
Le 30 juin 1890, de.....	16,883,777
Augmentation.....	\$1,698,071 ou 10.05 p. c.
Dans Québec les dépôts étaient, le 30 juin 1894, de	\$17,262,801
Le 30 juin 1890, de	14,656,060
Augmentation.....	\$2,606,741 ou 17.78 p. c.

Le témoignage de quelques hommes d'affaires

Maintenant, il s'agit bien pour vous de vous demander si tous ces progrès accomplis peuvent être attribués dans une certaine mesure à ceux qui ont été chargés des intérêts agricoles dans la législature. Avant de citer l'opinion de quelques hommes d'affaires que nous apprécions comme ils le méritent, permettez-moi de vous donner celle d'un homme qui occupe une position importante à Montréal, et qui, de plus, je dois le dire et c'est important pour nous, n'est pas de nos amis politiques, M. Wolferstan Thomas, gérant de la banque Molson. Ce monsieur a tenu, le 2 décembre 1895, le langage suivant :

“ Il n'y a pas de province où la prospérité ait été plus manifeste que dans Québec. Ceci est dû à la prudence et à l'économie des cultivateurs canadiens-français et à la politique éclairée de l'honorable M. Beaubien.”

La presse a déjà publié ces paroles, et je dois avouer que j'ai déclaré à cet honorable monsieur que j'en ferais usage en temps et lieu, dans une circonstance comme celle-ci, par exemple. Il m'a répondu que je pourrais le faire certainement avec son assentiment, que ce qu'il avait déclaré là il le croyait sincèrement et qu'il était heureux d'avoir pu constater le progrès dont il parle.

Je crois que j'ai eu tort de mentionner mon nom en cette circonstance, il me répugne de le faire ; cependant je dois répéter aux amis si dévoués que j'ai dans ce comté le témoignage rendu là à leur député. Voilà un éloge que je ne n'ai pas recherché et que j'ai recueilli, à coups de ciseaux, dans le journal qui l'a publié.

L'hiver dernier, le représentant de la grande maison Gault Bros., de Montréal, disait de notre province, au moment où les affaires étaient plus ou moins difficiles :

“ Les paiements sont faits assez régulièrement et sous ce rapport la province de Québec se trouve à la tête de la Confédération.”

Voilà certes un beau témoignage pour nous.

L'un des membres de la maison James Johnson et Cie, a été interrogé comme suit : Quelle est la province où les paiements sont faits avec la plus grande facilité ? Ecoutez sa réponse : “ La Province de Québec ” en premier lieu, “ la Nouvelle-Ecosse ” ensuite. “ L'avenir de l'agriculture, a ajouté ce monsieur, dans la province de Québec est rempli de promesses, et le Commissaire de l'Agriculture a fait un grand bien en développant l'industrie laitière.”

Les bas prix obtenus

Que l'on ne se décourage pas des bas prix obtenus pour nos produits laitiers ; nous sommes encore mieux que les pays qui nous entourent. Voici ce que je lis dans “ l'American Cultivator ”, de Boston, en date du 19 septembre 1896 :

“ Tout le monde se plaint des temps durs que nous traversons, et cela ne nous étonne pas : le beurre est à 15 centins, le lard à 2½ la livre, les vaches grasses de \$15 à \$20 et puis la main d'œuvre aussi haute que jamais.” Notre situation est meilleure que celle-là !

Notre fromage, en ce moment, est à 9 cents, notre beurre à 19. Ne nous plaignons pas, dans la province de Québec. Malgré notre climat quelque peu rigoureux, nous sommes encore mieux ici qu'au-delà de la ligne 45°. Que l'on cultive la terre, qu'on la cultive avec intelligence après avoir étudié, soit dans le *Journal d'Agriculture*, soit dans les livres agricoles, soit en allant examiner les fermes de ceux qui cultivent mieux et l'on peut être sûr de la prospérité sur la ferme.

J'oubliais de vous dire que plusieurs banquiers, dans leur rapport de cette année, constatent que la situation en général satisfaisante des affaires provient en grande partie, de l'impulsion que l'agriculture a reçue dans la province, en ces dernières années. M. Hague, que j'ai mentionné plus haut, dans son rapport de juin dernier, dit : “ Une révolution silencieuse dans l'économie agricole de la province, tendant à faire adopter de meilleures méthodes pour produire plus et mieux, se révèle partout.”

La conclusion à laquelle j'en viens, dans toutes les assemblées agricoles auxquelles j'assiste avec plaisir, c'est que dans toutes les parties du pays, nous pouvons réussir à tirer profit de notre culture, pourvu que nous nous en tenions au système que nous impose l'industrie laitière : la culture des pâturages permanents, semés abondamment et bien entretenus, la culture des fourrages verts, de manière à pouvoir suppléer aux pâturages ordinaires s'ils font défaut et aider à l'alimentation du bétail l'hiver ; enfin la culture des légumes. Que l'on se propose de rester ou de devenir pasteur ; que l'on oublie quelque peu que l'on est cultivateur, et la culture sera moins dispendieuse, le revenu plus considérable.

Depuis que j'ai l'honneur d'occuper le poste que j'occupe aujourd'hui, j'ai essayé de compléter mes connaissances agricoles, de me mettre au courant de tout ce qui peut améliorer le sort des cultivateurs, de donner un nouvel essor à nos industries. Ai-je réussi ? Vous en jugerez, messieurs.

Si j'ai parlé de ce qui a été fait par notre Administration, ce n'a pas été pour formuler un éloge, mais pour porter à votre connaissance les efforts que nous avons faits et la mesure du succès que nous avons obtenu pour la prospérité de nos campagnes. Nous ne devons pas, pour tout cela, nous ralentir dans nos efforts ; au contraire, je continuerai, pour ma part, à demander l'aide de tous ceux qui peuvent nous en donner, ne nous réservant, à nous de l'Administration, que le mérite de réunir toutes les énergies, toutes les bonnes volontés.

Le succès viendra ensuite, si nous le méritons.

Colonisation

Nous avons, cette année, consacré un plus fort montant que d'ordinaire à la colonisation. Outre celle qui se fait de proche en proche, autour de tous les anciens établissements qui confinent à la forêt, et que nous avons encouragée et dirigée aussi soigneusement que possible, avec l'aide et les conseils des intéressés, nous nous sommes appliqués à réaliser la politique adoptée ces dernières années, et qui consiste à préparer les districts où se précipite un flot plus considérable de colons.

Avant qu'il soit longtemps nous aurons ainsi doté quatre ou cinq grands districts, comprenant nos terres les plus en renommée, de voies de communications, et d'améliorations propres à y attirer les colons en plus grand nombre. Je veux parler des régions du Lac St-Jean, du Nord-Ouest de Montréal, du lac Témiscamingue, de la vallée de la Matapédia, et de quelques cantons compris dans le comté de Beauce et les comtés qui l'avoisinent. Ces régions ont été et seront l'objet de notre attention jusqu'à ce qu'elles soient bien organisées.

Je me permettrai de vous dire bien succinctement ce que nous avons fait déjà.

Au Lac St-Jean

Au Lac St-Jean, l'établissement des RR. Pères Trappistes date de 1892. Au-delà de cent familles composent maintenant la colonie qui s'est formée sur les bords de la Mistassini.

Des ponts ont été construits sur les grandes rivières, tributaires du Lac et sur la rivière Saguenay : les ponts de la grande Décharge, de la Mistassini, de l'Ashuapmouchouan à St-Félicien, de la Tikouapé à St-Méthode et du lac Bouchette. Ces ponts ont coûté \$43,000.00.

Un bateau faisant le service dans les rivières Ashuapmouchouan, Péribonka et Mistassini, les remonte deux fois par semaine, mettant ainsi les colons établis sur leurs rives et même dans l'intérieur des cantons, en communication directe et fréquente avec la tête du chemin de fer à Roberval. Le gouvernement a assuré la construction de ce bateau, qui offre tout le confort désirable, moyennant un subside de \$5,000.00, et son fonctionnement pendant cinq ans, moyennant un subside annuel de \$2,000.00. Ceci, naturellement, sans compter les routes améliorées et ouvertes chaque année, comme d'habitude.

Au Nord de Montréal

Dans le Nord-Ouest de Montréal nous avons rendu carrossable la grande route Chapleau, qui s'étend de l'extrémité du chemin de fer, la Chute aux Iroquois, jusqu'à la rivière du Lièvre, soit un parcours de 54 milles ; ce chemin, dont la plus grande partie n'était qu'ébauchée, est une artère principale ; il est en réalité la prolongation du chemin de fer.

Nous avons également rendu carrossables les chemins compris dans les cantons Clyde, Joly, Minerve, Marchand, Loranger, et nous en avons ouvert de nouveaux dans les cantons Turgeon, Mousseau, Kiamika, Campbell.

Je puis encore mentionner le chemin de la Montagne Tremblante, long de quatre milles à travers la forêt, et conduisant du chemin de fer jusqu'à l'endroit choisi pour y établir le " sanatorium " projeté, établissement dont la presse a suffisamment parlé pour que je me dispense d'en dire davantage ici. J'espère que l'entreprise dont il s'agit sera couronnée de succès et que bon nombre de colons trouveront à se placer avantageusement dans le voisinage. Le chemin de la Montagne Tremblante a été complété sur le champ.

Au Témiscamingue

Au lac Témiscamingue nous avons fait ouvrir un chemin de douze pieds de largeur, particulièrement destiné aux voitures d'hiver, les communications se faisant par eau, l'été. Ce chemin a une longueur de 52 milles et unit la Baie des Pères et les fertiles cantons Guigues, Duhamel, Fabre et Laverlochère, à Gordon Creek, où se trouve l'extrémité du chemin de fer. On a dû jeter, pour

ce chemin, un pont d'une couple de mille piastres sur la rivière Kippeva. Nous avons, en outre, poussé avec plus de vigueur l'ouverture des routes dans les cantons sus-mentionnés.

Dans la Vallée de la Matapédia

Nous avons commencé les opérations par l'érection de deux grands ponts sur la rivière Matapédia, dont l'un à Causapscaal et l'autre à St-Alexis, et par l'ouverture de routes pour y donner accès.

Un pont considérable a aussi été construit, l'année dernière à St-Ludger, comté de Beauce ; c'est le seul que la débâcle du printemps n'ait pas emporté, sur la rivière Chaudière.

Nous continuerons à nous occuper de cette région, ainsi que des autres, autant que nos ressources nous le permettront.

Mouvement de la population

Quant au mouvement de la population dans ces grandes régions, je me bornerai à vous citer quelques chiffres que j'ai sous la main.

Comme je l'ai dit plus haut, la colonie de Mistassini compte déjà au-delà de 100 familles, avec une chapelle et une école. Ceci donne une idée de l'accroissement rapide de la population dans les cantons qui environnent le lac.

Monsieur Christin, agent des Terres de la Couronne, pour le Nord de Montréal, dans un rapport en date du 5 décembre dernier, nous dit que, dans l'année précédente, 300 familles se sont fixées dans neuf paroisses faisant partie du territoire compris dans sa juridiction. Le recensement sur lequel M. Christin appuie ce rapport a été fait de maison en maison.

M. Carufel, agent de colonisation de Montréal, dans son rapport mensuel de septembre dernier, constate que 285 colons sont passés par ses bureaux, se dirigeant, 211 au Nord de Montréal, 54 au lac Témiscamingue et 20 au lac St-Jean.

Monsieur Carufel ajoute que les colons qui ont le plus de moyens sont ceux qui viennent des Etats-Unis.

L'abbé Thérien, curé de la Baie des Pères, déclare, dans un rapport fait au département, que 60 familles se sont établies au Témiscamingue.

M. Michaud, agent des Terres de la Couronne de la Vallée de la Matapédia a vendu 194 lots, dans le cours des mois d'avril, juin, juillet et août. Je puis ajouter, quant à cette dernière région, que M. Pinault, le député du comté de Matane, et notre adversaire politique, déclarait, durant la dernière session, que 300 familles nouvelles s'étaient établies récemment dans la Vallée.

Dans une foule d'autres endroits, la colonisation fait également des progrès tout à fait remarquables et propres à faire naître les plus belles espérances pour l'avenir de la province de Québec.

Kippewa. Nous
tes dans les can-

x grands ponts
St-Alexis, et par

re à St-Ludger,
ait pas emporté,

e des autres, au-

régions, je me

déjà au-delà de
e de l'accrois-
le lac.

ur le Nord de
dit que, dans
faisant partie
uel M. Christin

ort mensuel de
reux, se diri-
au lac St-Jean.
vens sont ceux

apport fait au

la Matapédia
oût. Je puis
du comté de
e session, que

t des progrès
oérances pour

